



EDITO

Chères Fresnecamilliennes, chers Fresnecamilliens,

Après une première période d'incertitude, sans gouvernement, nous pensions rentrés dans un temps plus constructif. C'était sans compter sur la motion de censure qui a fait chuter le gouvernement Barnier.

Espérons, à l'heure où nous imprimerons, que la situation se stabilise.

Pour autant, nos gouvernants font encore porter la responsabilité de la dette publique aux collectivités. Nous n'acceptons plus les mises en cause répétées de nos actions communales.

Non, les collectivités ne sont pas responsables de la dérive des comptes publics. Il faut juste remettre de l'ordre dans les comptes de l'Etat et se pencher sur toutes les dépenses.

Pour que l'action publique soit efficace, les maires doivent avoir un pouvoir de décision sur tout ce qui concerne leur commune. Cela implique de faire cesser toute entrave bureaucratique inutile, pesante et couteuse ou toute entrave juridique à l'action sociale. Ce qui a pour effet de retarder très régulièrement les projets et par ricochet, entraîne bien souvent des augmentations tarifaires. La restauration de la Chapelle de Cainet et la rénovation énergétique de notre école sont des exemples flagrants, et je pourrai en citer bien d'autres. Sans compter les lenteurs administratives ou « pourquoi faire simple, quand on peut faire compliqué ».

Personnellement, je pense qu'il est grand temps de construire une relation de confiance entre le gouvernement et les collectivités, ce d'autant que 66% de l'investissement public est réalisé par ces mêmes collectivités, parfois provoqué par transfert de compétences de l'État aux collectivités locales.

Bien évidemment, ce « marasme » ambiant déteint sur l'ensemble de la population et nos administrés qui n'ont plus confiance en quiconque ni en qui que ce soit.

Pour autant, les élus de proximité, que nous sommes, sont là pour « arrondir » les angles et faire en sorte de ne pas rajouter de l'angoisse à l'angoisse. C'est pour cela que nous sommes toujours au plus près de vous toutes et tous pour répondre au mieux à vos préoccupations quotidiennes et faciliter vos diverses démarches et demandes.

A TOUTES ET TOUS, AU NOM DE L'EQUIPE MUNICIPALE, JE VOUS SOUHAITE DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE.

Bonne lecture,
Votre Maire, Jacques LANDEMAINE

DEPLACEMENT DE LA STATUE DE SERGE SAINT



En accord avec l'Association Routes Serge Saint (www.routes-serge-saint-sculpteur.net), la statue du sculpteur du Fresne-Camilly a été déplacée de la Chapelle de Cainet jusqu'au verger en face de la mairie.

Pendant ce voyage, elle a fait un séjour « rénovation » aux ateliers communaux car elle avait souffert de l'effet du temps.

Merci à Jonathan Poret, l'employé communal, pour cette belle restauration.



INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

CLAIRE, FORMATRICE EN SECOURISME DE PROFESSION, SECOURISTE ET ANCIENNE AIDE-SOIGNANTE ET SEBASTIEN, SECOURISTE ET ANCIEN POMPIER DE PARIS, VOUS INITIENT AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS GRATUITEMENT DANS VOTRE COMMUNE.



« Début 2024, à partir d'une discussion entre nous, est née l'envie de partager notre passion et nos connaissances tout en créant une dynamique entre voisins, par la même occasion. Lier le nécessaire à l'agréable ! La mairie a eu la gentillesse de nous suivre immédiatement.

Nous proposons une date par mois, un dimanche généralement de 10h à 12h au Temple. Nous initiions les participants avec du matériel professionnel et tournons sur différentes thématiques (massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, l'étouffement, les hémorragies, etc...).

Nous avons créé une page Facebook « Initiations Secourisme - Fresne Camilly 14 », pour communiquer et rassembler les photos et les informations. Nous y indiquons les futures dates au fur et à mesure. »

Ces formations sont gratuites et non diplômantes. Elles n'ont pour vocation que de transmettre les gestes qui peuvent préserver des vies.

Réservées aux habitants ou professionnels du Fresne Camilly, et de tout âge, que vous ayez déjà ou non des notions de secourisme.

Des initiations adaptées aux enfants seront prochainement organisées. Vos formateurs sont ouverts à vos différentes propositions.

A noter qu'il y a 10 places par session, il est donc nécessaire de réserver.

Prochaine session le 12 janvier de 10h à 12h
Inscription au 06 49 02 68 36

LA COMMUNE REMERCIE CHALEUREUSEMENT CLAIRE ET SEBASTIEN DE LEUR PARTAGE ET DE LEUR TEMPS POUR AIDER A SAUVER DES VIES !

ECOLE : EQUIPE PERISCOLAIRE

POUR CETTE RENTREE SCOLAIRE 2024/2025, L'EQUIPE PERISCOLAIRE S'EST RENOUVELEE, ET NOUS SOMMES RAVIS DE VOUS PRESENTER LES NOUVELLES ARRIVEES !

Emma a rejoint notre équipe : elle occupe le poste d'ATSEM en classe de Petite et Moyenne Section (PS-MS) et assure également la garderie du soir aux côtés d'Élodie.

Jennifer, quant à elle, intervient en tant qu'ATSEM dans la classe de Grande Section (GS) - CP chaque matin et s'occupe de l'entretien des locaux l'après-midi.

Laura, notre dernière recrue, est présente durant le temps de midi, particulièrement auprès des élèves du deuxième service, allant du CE1 au CM2.



L'équipe est également composée d'Élodie et Benoît, qui sont toujours parmi nous pour encadrer les enfants.

Cette année, l'école accueille 105 élèves répartis dans cinq classes :

- PS-MS avec Mme Bonte,
- GS-CP avec Mme Vrel,
- CE1-CE2 avec Mme Fabre,
- CE2-CM1 avec M. Drancey,
- CM1-CM2 avec Mme Drancey.

Nous remercions toute l'équipe pour leur engagement et souhaitons à chacun une belle année scolaire.

TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

La rénovation énergétique de l'école est toujours d'actualité. Après quelques palabres temporels avec l'architecte en charge des travaux, la récupération des subventions du Fond Vert et l'autorisation de décalage de la subvention du SDEC, un projet devrait nous être présenté courant décembre.

Merci à Benoit Legoupil notre responsable éducation pour la gestion du dossier.

CHAPELLE DE CAINET : LE FEUILLETON ARRIVE A SON TERME...

Les travaux de la chapelle se finissent. Le résultat est à la hauteur de la somme engagée (263 590 €). Un grand nettoyage du site (lavoir, intérieur et alentours) a été entamé par des élus de la commune et quelques voisins.

Nous félicitons les entreprises, Lefèvre pour la maçonnerie et La Falaisienne pour la toiture pour la qualité du travail, l'entreprise Havard pour la restauration du coq et la repose de la cloche et l'Architecte Monsieur Jacquemard pour le suivi des travaux.

Une inauguration est prévue le 26 avril 2025 à 11h.



Le lavoir avant / après



CONCOURS PHOTO

La rénovation de la Chapelle de Cainet arrivant à sa fin, nous souhaitons organiser un concours photos autour de l'édifice.

Sur la photo devra apparaître la Chapelle (de près ou de loin) ou un élément la faisant apparaître. Les photos seront exposées dans la Chapelle le jour de l'inauguration. Chaque visiteur pourra voter pour sa photo favorite.

Le concours est ouvert à tous les habitants (petits et grands). Une photo par participant.

Pour concourir, il suffit d'envoyer votre photo par email à mairie-lefresnecamilly@orange.fr en indiquant votre nom, prénom et adresse.



ALJ



Les personnels et les élus du Conseil d'administration de l'association Loisirs Jeunesse, dont nous sommes adhérents, sont venus faire le repas de fin d'année à la salle Louis Saint Jean que nous leur avons prêtée. Un très bon moment de convivialité pour cette belle équipe qui s'occupe de certains de nos enfants toute l'année.

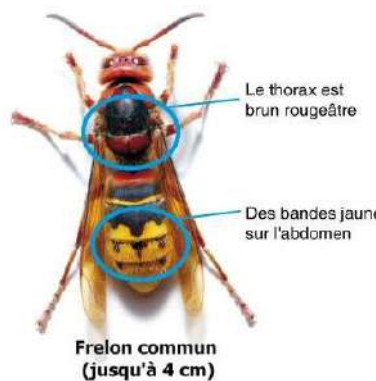
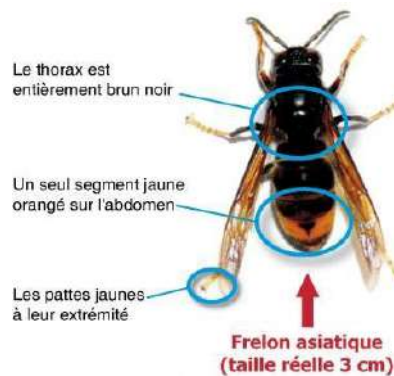
RETOUR DE LA BOITE A LIVRE



La boîte à livres a retrouvé sa place après avoir été protégée de la pluie par les employés communaux. Elle a été remplie très rapidement. Située en face de la Mairie, n'hésitez pas à déposer vos lectures ou à vous servir pour les longues journées d'hiver !

FRELONS ASIATIQUES

En raison des conditions climatiques particulièrement « hostiles » en novembre, la campagne de destruction des nids de Frelons asiatiques 2024 par le département est finie depuis le 22 novembre. Toute intervention sur un nid après ce délai est de ce fait à la charge du pétitionnaire. Une information sera donnée sur la reprise des destructions par la collectivité locale.



CANDELABRES

A la nuit tombée, nous n'arpenons pas forcément toutes les rues de la commune alors n'hésitez pas à nous informer par téléphone (0231800076) d'un réverbère (candélabre) en panne afin que nous fassions une demande de dépannage sur le site dédié.

SUPERETTE API MAUVAISE NOUVELLE !

Après avoir reçu deux fois le commercial de la société API, nous vous avons consulté pour connaître votre avis sur l'implantation d'une supérette autonome devant la mairie. 66% des personnes ayant répondu avait validé le concept. Nous avons donc lancé la procédure. Malheureusement, le PDG de la société API a annulé sa demande au prétexte de la trop grande proximité du Carrefour Market de Thaon. Le comble puisque c'est l'argument que nous avons mis en avant dès le début et lors du Conseil municipal. Le commercial l'avait alors balayé sous le prétexte d'une étude de marché préalable. Pas très sérieux tout cela et un gaspillage d'énergie pour rien avec notamment des retours particulièrement véhéments et disproportionnés de certains habitants.

TESTS AVENUE LEFORESTIER

Vous avez pu observer des boites et des câbles au sol sur l'avenue Leforestier D'Osseville. Cela fait suite à une deuxième réunion entre les riverains, la municipalité et l'ingénieur de CAENLAMER. La communauté urbaine a procédé à des relevés de circulation sur cet axe particulièrement roulant. Les résultats devraient nous parvenir bientôt.





ECOLE

Cette année encore les enfants ont exposé la grande lessive, sur le thème des contraires.

A l'occasion des élections des représentants des parents d'élèves, les enfants ont élu leurs délégués de classe.

Les grands vont suivre jour par jour le Vendée Globe, ils vont ainsi travailler en Sciences, géographie, arts plastiques mais aussi en chant. Les maternelles eux, travaillerons sur le thème de la nature.

A nouveau une jeune femme effectuera son service civique au sein de l'école, c'est une aide précieuse pour tous.

ENTRETIENS ESPACES PUBLICS

Après concertation de la municipalité, la Communauté Urbaine a décidé de supprimer certains massifs du lotissement du Clos de l'Avenue dont les plantes vivaces couvre-sol étaient particulièrement envahissantes et ingérables. Elles nous valaient régulièrement des doléances des riverains car elles se propageaient dans leurs jardins et sur les voiries. Des gazons seront semés en échange. Les Cotonéasters et autres arbustes rampants seront conservés.

RAPPEL D'URBANISME

De nombreuses haies du village, privatives ou non, sont qualifiées de remarquables au titre du Plan Local d'Urbanisme (article L 151-23 du code de l'urbanisme). De ce fait, toutes interventions de coupe ou d'abattage sur ce type de haie, même privée, est soumise à une déclaration préalable. Cette règle est aussi valable pour certains murs de notre commune. Une précision nécessaire qui vous évitera des dénonciations auprès des services de l'État par certains habitants et par la même occasion l'élaboration d'un procès-verbal du Maire auprès du Procureur. Vous pouvez consulter les haies et murs concernés sur le site de la commune, rubrique Logement/Urbanisme.

REPAS DES AINES



Le repas des Aïnés a eu lieu le dimanche 20 novembre à Coulombs avec Segara Traiteur. Près de 70 personnes étaient présentes. Les avis ont été unanimes : « Parfait ! On veut revenir l'an prochain. »

SONNER LES CLOCHES

Avis aux bonnes volontés !

Nous cherchons quelqu'un pour garder les clés de l'église et pour déclencher les cloches si besoin. Vous pouvez venir vous présenter en Mairie si cela vous intéresse.

TOUR DE FRANCE

A noter dans vos agendas !

Le Tour de France cycliste passera par le Fresne-Camilly pour une épreuve de contre-la-montre le 9 juillet 2025.

TRAVAUX RUE DES FOUGERES

Les rues des Fougères (celle de l'école) et des Compagnons ont été rénovées par la Communauté Urbaine CaenLaMer après études et concertations avec les élus de notre commune. Des échanges très constructifs qui ont abouti à un résultat qui semble donner grande satisfaction aux riverains.

Merci à l'entreprise Jones TP pour la qualité du travail et des relations. Ces travaux ont conduit à un surcoût pour la CU (donc pour l'enveloppe commune du secteur Ouest) car le profilé et le trottoir de la rue des compagnons ont été refait à notre demande pour essayer de mieux gérer le pluvial. Des marquages au sol devraient suivre pour la limitation de vitesse.

Nous avons choisi finalement de ne pas mettre les plots métalliques que nous avions prévus sur toute la longueur du trottoir PMR de 1,5m de la rue des Fougères. Il n'est à notre avis pas nécessaire au regard de la hauteur du trottoir choisie par la communauté urbaine, le peu de passage de véhicule et sachant que ces plots sont souvent accrochés par des véhicules larges nécessitant ensuite des travaux conséquents de voirie.



AMAP



L'AMAP SE CONNECTE !

L'Amap du Fresne utilise depuis le 1er octobre un nouveau logiciel de gestion, AmapJ qui fait l'unanimité chez les amapiens ainsi que chez les producteurs. Très facile d'utilisation, il simplifie la gestion des commandes et offre des fonctionnalités très intéressantes. Un compte Facebook de L'Amap du Fresne a été créé pour se faire connaître et pour réunir tous ceux qui se retrouvent dans les valeurs de l'AMAP.

Pour rappel, les AMAP, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, œuvrent pour les circuits courts et le bio. L'Amapien à l'assurance d'un produit de qualité, de proximité et sans intermédiaire. Le producteur a l'assurance de vendre sa production à un prix qui lui permet de vivre de son métier.

Nous proposons chaque semaine des légumes, des œufs et du pain. Tous les 15 jours, nous avons aussi des produits laitiers (crème, lait, beurre, fromage frais, yaourt, fromage blanc, teurgoule, tome...) Une fois par mois, nous disposons de poulets, de pintades, de rillettes et autres terrines. Enfin, plusieurs fois dans l'année en fonction des éleveurs, vous pourrez choisir de la viande (Porc, Bœuf, Agneau). En ce moment, il y a des livraisons de pommes et de poires et à l'occasion on peut avoir des pruneaux, du miel....

Les amapiens commandent selon leur volonté pour un trimestre complet (il faut anticiper les absences prévisibles comme les vacances). Il n'y a pas le choix des légumes, le panier est constitué par le producteur. Il y a une permanence minimum à tenir par trimestre.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre, tous les jeudis de 18h30 à 19h15 au chalet, impasse du Londel au Fresne-Camilly.

BIBLIOTHEQUE

Depuis 1 an, votre bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques de Caen la Mer. Cela permet à l'équipe une gestion plus simple des prêts et des réservations. La bibliothèque vous propose plus de 3000 documents. Chaque mois des nouveautés attendent leurs lecteurs. Nous sommes très attentifs à répondre à vos souhaits, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions de lecture par mail : lenomadedelanimation@gmail.com

La bibliothèque recherche des bénévoles !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes, vous désirez vous impliquer dans la vie locale, vous avez envie d'occuper votre temps libre, vous souhaitez faire partager votre goût de la littérature ou des jeux...

Alors pourquoi pas vous ?

Nos horaires d'ouverture
Période scolaire
Lundi, Jeudi et Vendredi de 16H30-18H30
Mercredi 10H00-12H00

LA JEUNESSE SPORTIVE DU FRESNE-CAMILLY

DYNAMISME ET BONNE HUMEUR GARANTIS

L'association du Fresne-Camilly propose chaque semaine un cours de fitness animé par Anaïs Gomes, coach sportive diplômée d'État. Chaque mardi, de 20h à 21h, les participants se retrouvent à la salle des fêtes pour une heure de sport dans une ambiance dynamique et motivante !

Les cours ont repris depuis le 3 septembre et nous sommes ravis d'accueillir cette année 27 participants, dont 10 nouveaux membres. Il est encore possible de nous rejoindre : les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année.

Le bureau de l'association a été réélu pour la période 2024-2025 le 15 octobre 2024, l'occasion de faire état des comptes de l'association, des projets à venir et partager le verre de l'amitié !

Les membres sont :
Antoine MOMEUX Président
Marion BALASAKIS Vice-présidente
Sylviane JORIEUX Trésorière
Alice LEVESQUE Secrétaire
Claire KADDOURI membre de l'association
Marie Claire IBANEZ membre de l'association
Jean-Jacques VANDON membre de l'association

Pour plus d'informations, contactez-nous à
jsfc.association14@gmail.com ou
via Sylviane (06 36 27 08 38),
Marion (06 77 52 45 31) ou
Alice (06 75 06 09 35).



APAE



L'ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE L'ÉCOLE (APAE) : ENSEMBLE POUR NOS ENFANTS !

L'éducation des enfants ne repose pas uniquement sur les enseignants et notre école. Nous avons tous un rôle à jouer pour leur offrir un cadre d'apprentissage enrichissant et stimulant.

C'est là qu'intervient l'Association des Parents et Amis de l'École (APAE) du Fresne-Camilly.

Nous sommes un groupe de parents bénévoles qui collabore avec l'école pour améliorer le quotidien de nos enfants. Cette année, cinq nouveaux membres ont rejoint nos rangs, portant notre équipe à 9 bénévoles pour l'année scolaire 2024/2025.

Grâce à vos contributions et à nos actions (kermesse, ventes diverses...), nous finançons des projets qui bénéficient directement à tous les élèves.

Voici quelques-unes de nos réalisations passées et à venir :

- Achat de tablettes et de mobiliers
- Financement du spectacle de Noël,
- Projet de danse Africaine,
- Sorties scolaires (cinéma, forêt, mer, etc.)

Mais au-delà de ces actions concrètes, l'APAE permet de créer un lien fort entre les familles et l'école. En participant à l'APAE, vous contribuez activement au bien-être de vos enfants, tout en renforçant les liens avec les autres parents et enseignants. Chaque petite aide compte !

Nous avons besoin de vous !

Que vous soyez parents ou voisins, vos idées, un peu de votre temps ou votre présence lors des réunions sont précieux. Si vous souhaitez vous impliquer davantage, envoyez-nous un message et nous vous ajouterons dans notre groupe WhatsApp des membres actifs.

Pour rester informé de nos activités, suivez-nous sur Facebook (@apaedufresne) et Instagram (@apae_fresne_camilly), ou contactez-nous :

Mail : apedufresne@gmail.com
Téléphone : 07 68 59 20 31

À noter dans vos agendas :

- Vide-greniers : 27 avril
- Kermesse : 28 juin

Rejoignez-nous, et ensemble, faisons briller l'école de nos enfants!

TRAIL DU BESSIN

Le foyer rural organise son trail nocturne de 9 km le samedi 1^{er} février 2025. Une course nature, de nuit et à la frontale, qui se déroulera en 2 boucles, entre chemins et ruelles du Fresne-Camilly.

Le trail de jour aura lieu le dimanche 18 mai 2025.

L'EAU DANS TOUS SES ETATS



LE 3 OCTOBRE, UNE SOIREE-DEBAT A ETE ORGANISEE A LA SALLE DES FETES DU FRESNE-CAMILLY AVEC POUR THEME : "L'EAU DANS TOUS SES ETATS".

Organisée par l'association Collectif citoyens concernés (3C), le but de cette soirée-débat sur le thème de l'eau était d'informer le public sur les ressources et la qualité de l'eau dont nous disposons.

Une soixantaine de personnes était présente : habitants, spécialistes de Caen La Mer et membres de l'association.

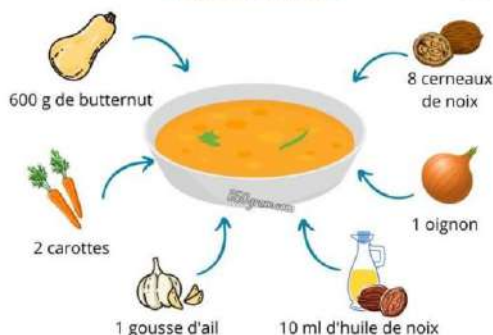
CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du souvenir du 11 novembre s'est tenue le vendredi 8 novembre à 18h, place de la Mairie. Nous remercions les personnes présentes, les porte-drapeaux et surtout nos jeunes lecteurs de l'école et leur directrice.

SOUPE DE BUTTERNUT

4 personnes - 20 minutes (préparation) -
45 minutes (cuisson)



INFOS PRATIQUES

Ils se sont dit OUI !

Mariage :

- Edouard LAIR et Mégane LEROY le 06 juillet 2024
- Mattéo HORNOY et Miléna MOULIN le 17 août 2024
- Eric VOSNIER et Amparo DE LA FUENTES VACAS le 22 août 2024

PACS :

- Greg MARIE et Maëva MENAGER le 07 août 2024
- Aurélie FARDEL et Cédric BILLAUX le 18 octobre 2024

Faites chauffer les biberons !

Noé, Jean-Pierre, Thierry, Pascal FOSSEY né le 1^{er} Juin 2024 à Caen.

Ils nous ont quitté

- Jean-Louis LE ROSSIGNOL le 14 mai 2024
- Georges BAYEUX le 31 août 2024
- Jean-Charles HOUTART le 18 septembre 2024
- Jacqueline CAVEY le 23 octobre 2024
- Marie-José PAIRÉ le 1er novembre 2024
- Thérèse JEAN le 23 novembre 2024

Les horaires des permanences de la Mairie

Mardi : 16h30-19h, Jeudi : 16h30-19h, Vendredi : 15h30-19h

Date et horaires de la permanence pour les vacances scolaires de Noël

Le jeudi 2 janvier 2025 de 16h30 à 19h

Téléphone : 02.31.80.00.76

Mail : mairie-lefresnecamilly@orange.fr

Les horaires de la Bibliothèque

Période scolaire :

Lundi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h

Jeudi : 16h30-18h30

Vendredi : 16h30-18h30

Vacances scolaires :

Lundi : 15h-18h30

Vendredi : 15h-18h30

Fermée le 23 décembre

Tarifs de la salle des fêtes Louis Saint-Jean

		A la ½ journée	Journée ou soirée En semaine	Weekend
ETE Du 1 ^{er} mai au 14 octobre	Habitant commune	70 €	140 €	275 €
	Habitant hors commune	125 €	250 €	390 €
HIVER Du 15 octobre au 30 avril	Habitant commune	80 €	165 €	300 €
	Habitant hors commune	135 €	275 €	410 €

Jacques LANDEMAINE, Maire de LE FRESNE-CAMILLY, ainsi que toute l'équipe du conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 !

Et vous invitent à partager un moment de convivialité à l'occasion de la cérémonie des vœux le 11 janvier 2025 à 11 h à la salle Louis Saint Jean

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

N'hésitez pas à aller consulter les comptes rendus de nos conseils sur le site internet de la commune ou sur le tableau d'affichage.